

Utilisation Système radio Supercom de Sontex

Notice d'utilisation

La mise en place et l'utilisation du système radio Supercom de Sontex dans la sphère de l'habitat ou proche des zones d'habitation couplé avec les appareils de mesure Sontex pour une facturation individuelle des frais de chauffage est à tout point de vue sans risque.

La technologie radio intégrée dans les appareils de mesure est conforme à la Directive européenne 2014/53/UE relative à l'harmonisation des législations concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques.

Le système radio Supercom de Sontex est bidirectionnel. Il n'émet qu'en cas de besoin sans surcharge électromagnétique inutile. Cela signifie qu'aucun appareil ne va émettre indépendamment à diverses heures. L'appareil n'émet que lorsqu'il est sollicité, normalement une fois par année ou au maximum une fois par semaine pendant environ 15 secondes.

La puissance maximale du système radio est de 10 mW à une fréquence de 433,82 MHz. Cette fréquence est entre autre aussi usuelle pour les portes automatiques de garages et les baby phones. En comparaison avec les puissances d'émission des téléphones portables et au vu de la brièveté des temps d'émission cette charge électromagnétique est négligeable comme le montre le tableau comparatif ci-dessous :

Comparaison de puissances électromagnétiques :

Système	Puissance	Rapport	Durée	Distance des personnes
Supercom Sontex	10 mW	-	15 s – 800 s/an	0,5 m - 5 m
Téléphones portables UMTS	250 mW	25 fois plus	quasi permanent	0 - 5 cm
Téléphones portables GSM/GPRS	2000 mW	200 fois plus	quasi permanent	0 - 5 cm



Support technique

Pour un support technique, prière de vous adresser à votre représentant Sontex local ou directement à Sontex SA

Hotline Sontex:

sontex@sontex.ch, +41 32 488 30 04

Sous réserves de modifications